



### **1. Fondement biblique**

Nous croyons au Dieu Eternel et Unique, Créateur, Seigneur de l'univers, Père, Fils, Saint-Esprit, tel qu'Il est révélé dans la bible.

Nous croyons que chaque être humain est une œuvre de Dieu, créé à son image, esprit, âme, corps. L'amour de Dieu invite la personne dans son unicité et sa globalité complexe à vivre en communion avec Lui ; Dieu conférant à chacun une liberté d'action magnifique mais responsable.

Nous croyons en Jésus-Christ, image visible du Dieu invisible, Seul médiateur entre Dieu et les hommes par le sacrifice accompli sur la Croix.

### **2. Le Résident**

L'Institution de Béthanie offre un nouveau «chez soi » aux personnes âgées qui ne peuvent plus vivre à la maison. Elle essaie d'être un lieu où l'amour de Dieu se réalise dans leur vie quotidienne. L'Institution prend, dans la mesure du possible, en considération les besoins personnels du Résident. L'activité propre des Résidents et la promotion d'une bonne entente sont importantes. Toute personne est admise comme Résident quelle que soit sa confession.

### **3. Le personnel à l'Institution de Béthanie**

L'Institution engage le personnel et met à disposition les moyens nécessaires pour la réalisation de ses buts. La formation initiale et continue du personnel revêt une grande importance. L'Institution veille à promouvoir l'instruction, la supervision, l'encouragement et l'évaluation de son personnel de manière à offrir aux Résidents la meilleure qualité de soins et de prise en charge possible, tout en favorisant une bonne atmosphère de travail permettant une collaboration coopérative entre les différents secteurs.

### **4. Le rôle de l'Evangile**

L'accompagnement des Résidents comprend l'annonce de l'Evangile, l'offre de la relation d'aide et spirituelle et de la prière.

L'Institution de Béthanie est l'endroit où le Résident vit la dernière étape de sa vie. Béthanie aimerait témoigner de l'Evangile du Christ, source d'espérance dans et au-delà de cette vie. Le Christ nous donne l'exemple pratique du don de soi, de l'empathie, nous invitant à une attitude, un engagement similaire.

Nous sommes appelés à voir le Christ en ceux dont nous prenons soin.

Nous sommes appelés à être le Christ pour ceux dont nous prenons soin.

### **5. L'accompagnement des personnes en fin de vie**

Nous appliquons les principes de l'article 4 des statuts de la société suisse de Médecine et de Soins Palliatifs (SSMSP).



« La pratique de la médecine et des soins palliatifs implique :

- Le soulagement des symptômes majeurs.
- La recherche des moyens les plus appropriés pour aider le malade et ses proches, et leur constante réévaluation.
- L'intégration des aspects sociaux, psychologiques et spirituels dans les soins aux malades.
- Le soutien de l'entourage pendant la maladie du patient et après la mort.
- La prise en considération des aspects éthiques liés à la particularité de chaque situation.
- Le respect de la vie et de son terme naturel.
- La mise en commun des compétences et des objectifs dans un esprit respectant l'interdisciplinarité.
- Une attention particulière portée au soutien, à la formation continue des soignants et à la prévention de l'épuisement professionnel. »

La vie humaine est un chef-d'œuvre de Dieu. Chacun étant porteur de l'image divine et membre d'une famille universelle, le respect de la vie devient ce ciment qui nous lie, nous unis l'un à l'autre, par des obligations de soins, de responsabilités, de compassion.

Le Résident sera accompagné en toute circonstance, dans les limites de la mission de l'EMS.

### **6. Relation avec les autorités publiques**

L'Institution collabore avec d'autres institutions du même genre et avec les autorités compétentes, particulièrement avec l'Etat de Vaud dans le cadre des conventions avec les établissements médico-sociaux. Elle est membre d'HéviVA (Association vaudoise d'institutions médico-psycho-sociales).

### **7. Aspect économique**

L'Institution veille à gérer l'exploitation et les investissements dans une perspective à long terme. Elle n'a aucun but lucratif.

### **8. Origine historique**

En 1890, l'Institution de Béthanie a été fondée, à Lausanne, par les diaconesses de Béthanie dont la maison mère s'est installée à Zurich. Les "Sœurs de Béthanie" d'antan sont devenues la « Communauté diaconale de Béthanie », qui est une œuvre de l'Eglise évangélique méthodiste. Juridiquement, l'œuvre, à Lausanne, est devenue une association indépendante en 1922.

### **9. Développement futur**

L'Institution de Béthanie travaille dans le cadre de sa vocation d'œuvre chrétienne à caractère social. Elle est ouverte à un développement futur en matière d'hébergement et de soins.

Les Enoncés Fondamentaux posent la dimension morale, spirituelle et éthique de l'activité de l'Institution sans caractère juridique. Personne ne saurait en déduire des droits ou des obligations juridiques.